



SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96
@mail cgt.059@dgfip.finances.gouv.fr
URL :http://www.tresor.cgt.fr/59

RECOURS EN NOTATION

Vous venez ou vous allez valider votre notation 2009, relative à l'année 2008, sur EDEN.

Pour faire un recours, il n'est pas obligatoire de le stipuler sur la feuille EDEN. Une fois EDEN validé pour la deuxième fois (après la notation du second degré), vous disposez d'un délai de deux mois pour le notifier. Nous vous conseillons d'ailleurs, pour s'éviter toute mauvaise surprise, de conserver une copie du recours en notation avec la mention « vu et transmis » + date et signature du chef de poste.

Si vous n'êtes pas d'accord avec votre notation, n'hésitez pas à faire un recours en CAP locale, voire en CAP centrale.

Il n'y a aucune sanction au fait de déposer un recours en notation, et les chances de voir aboutir les recours sont, pour ne citer que l'exemple de notre département l'année dernière, en catégorie C, d'une sur deux, puisque les réserves locales en « mois » existent. Le seul risque encouru est de voir la note ou l'appréciation maintenues.

Nous vous rappelons que le recours ne peut porter que sur les éléments suivants :

- sur les appréciations et (ou) la note attribuée par le notateur final (avec un relèvement jusqu'à +0.02 et +0.06 uniquement pour les agents non consommateurs en CAP locale). L'impact des trois dernières notations se répercutant pour le tableau d'avancement, il ne faut donc pas le négliger !
- sur les éléments du compte-rendu d'évaluation, si le recours porte également sur la notation et/ou appréciations du TPG,
- sur les appréciations littérales du notateur du 1^{er} ou 2^{ème} degré, si les appréciations sont partagées par le notateur final (« appréciations partagées » ou « avis conforme »),
- sur le tableau synoptique s'il y a incohérence entre les croix et le reste de la fiche de notation, ou si il y a un recours sur la note et/ou les appréciations du notateur final.

Nous sommes dans la quatrième année de cette « nouvelle notation », il existe des aberrations, par exemple notification de la note d'encouragement (à savoir +0.01) deux années consécutives. De plus, chaque année chaque agent apporte 0.9 mois à l'enveloppe globale « capital mois », on pourrait donc s'attendre, au bout de 4 ans (suite au rapport LAJOURNARD), pour un bon agent, à bénéficier de 3.6 mois de bonification, sinon on se retrouve en dessous de la moyenne. Si vous vous trouvez dans l'une de ces deux situations, et ne trouvez pas cela normal, n'hésitez pas à faire un recours.

Enfin, n'hésitez pas à nous contacter pour vérifier la recevabilité de votre recours. Un modèle de lettre type se trouve d'ailleurs au dos du tract, afin de vous aider à la rédaction de celui-ci.

Vos élus en CAP : WATTELLE Matthias LEMAIRE Sylvie MASSIET Yannick ROBAIN Joëlle
AUDIT Johan SALOMEZ Annie CANTREUL Jean-Claude RIVET Carole

MODELE DE RECOURS EN NOTATION DEVANT LA CAP LOCALE

A, le 2009

Prénom Nom
Grade

A Monsieur le Président de la CAP locale n°2 pour les B, n°3 pour les C
Sous couvert de grade et nom du chef de service ou de poste

Objet : Recours en notation 2009 sur l'activité 2008

Je viens de recevoir notification de ma notation 2009 relative à l'année 2008 et vous en accuse réception.

J'ai l'honneur de demander à la CAP compétente la révision de la note chiffrée et de l'appréciation de cette note qui, selon moi, ne correspond pas à la qualité du travail que j'effectue dans le poste pour les raisons suivantes :

(Résumer brièvement, en mettant en lumière les incohérences des différents éléments de la notation)

(pas de formule de politesse)

Signature

INFOS DRFIP

Les 29 et 30 juin, les agents de sites Kennedy, Liberté, Saint Venant et Vauban ont dû, en toute précipitation voter sur des protocoles ARTT et des changements d'amplitudes d'horaires journaliers. Lors d'un entretien le 29 juillet, nous avons appris les choix retenus :

Site Kennedy : choix 4

Site Liberté : choix 3

Site Saint Venant : choix 1

Site Vauban : choix 3

Nous avons regretté l'absence de communication vis à vis des agents de la part de la direction, et ne comprenons pas cette précipitation alors que pour des raisons techniques, les votes effectués, ne pourront être opérationnels que début septembre. Une fois de plus, l'administration centrale a mis la charrue avant les bœufs..... Quel manque de considération et quelle pression inutile pour les agents. La CGT demande que les prochaines consultations soient réalisées dans de meilleures conditions.



Bulletin de syndicalisation

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Grade :

Poste d'affectation :

à renvoyer à SNT CGT Nord, 82 avenue Kennedy – 59033 LILLE Cedex

Tél : 03 20 62 42 84

Contact : cgt.059@dgfip.finances.gouv.fr sur Intranet : <http://www.tresor.cgt.fr/59>